

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE KLINGELE

La société KLINGELE annonce que, lors d'un contrôle récent du système de production du produit "Chocolat fondant au maltitol", on a constaté que les emballages "Delhaize pure chocolade reep, met maltitol (33 gr)" et "Delhaize pure chocolade reep, met maltitol (85 gr)", ne portent pas l'indication de l'allergène "lait" alors que ce produit peut se retrouver en quantité minimale dans le produit.

Par conséquent, en collaboration avec l' AFSCA, on a décidé de publier une annonce par voie de presse aux consommateurs pour attirer l'attention du public à ce sujet. Un rappel de marchandises n'a pas été jugé nécessaire !

Si en tant que consommateur, vous avez acheté un de ces produits et vous pensez être sensible aux produits laitiers, nous vous conseillons, de ne pas consommer ces chocolats.

Afin d'éviter tout risque, tous les emballages – actuellement en magasins sont inclus dans cette mesure de précaution.

Le fabricant confirme qu'à partir de ce jour, l'indication "peut contenir des traces de lait" sera mentionnée sur les emballages.

Pour plus d'informations à ce sujet vous pouvez appeler le n° 0477/390.298

KLINGELE CHOCOLADE nv Noorwegenstraat 19, 9940 Evergem - Belgium